

Havelange, le 1^{er} août 2013

Assesse – Opération de développement rural

Compte-rendu de la 4^{ème} réunion du groupe de travail « Economie » 24 juin 2013 – Assesse

Participants

ANDRÉ Philippe, BALLEZ Paul, COPPENS David, DE BRUYN Alain, DE GRUNNE Bruno, DELFOSSE Julien, FRANQUINET Bernadette, FRIPIAT Joseph, HERBIET Philippe, LISSOIR Annick, MARCOLINI Nadia, MINE Marie-France, MOSSIAT Frieda et STASSART Jean-Marc

Pour le Collège Communal : TASIAUX Pierre et WEVERBERGH Dany

Pour l'Administration communale : GILSON Sylvie (agent-relais ODR)

Pour la Fondation Rurale de Wallonie : LIGOT Geoffrey et WANZOUL Audrey

Excusés

ANDRÉ-DUMONT Florence, BOUSMAN Eric, MOSSERAY Jean-Luc (Echevin) et MOSSIAT Marielle

1. Objectifs de la réunion

Cette réunion est organisée dans le cadre de l'Opération de Développement Rural (ODR) d'Assesse. Pour rappel, à ce stade de l'opération, les mandataires et les habitants réfléchissent à 4 grands défis à relever par la commune d'Assesse dans les années à venir. Ces 4 défis ont été identifiés notamment sur base de la consultation des habitants, et ont évolué avec le 1er tour des GT pour arriver à leur intitulé actuel. Chaque défi est décliné en une série d'objectifs à atteindre (qui pourrait encore évoluer).

➔ **Défi ECONOMIE** : « D'ici 2025, soutenons et développons durablement à Assesse le tissu économique local »

Objectifs

1. développer l'activité économique au sein du zoning et promouvoir son extension ainsi que son accessibilité ;
2. soutenir et diversifier les activités commerciales et artisanales dans les villages ;
3. fédérer et promouvoir les acteurs économiques locaux (PME, indépendants, commerçants et artisans installés sur le territoire de la commune), leurs produits, leurs services et leurs activités ;
4. mettre en place des aides à la recherche d'emploi ;
5. développer le secteur du tourisme.

L'objectif de la réunion est d'**envisager, en matière d'économie, les projets, les actions concrètes à mener à Assesse sur les 10 prochaines années** (structures à créer, manifestations à initier ou aménagements à réaliser), en répondant à la question suivante : quelles sont les solutions les plus adaptées au contexte assessois et les plus pertinentes afin d'atteindre les objectifs fixés ?

Les membres du GT disposent pour ce faire du travail effectué lors des trois réunions précédentes (13/03/2012, 15/05/2013 et 27/05/2013), lesquelles ont permis d'identifier une série d'idées de projets. La FRW a structuré ces idées sous forme d'ébauches de fiches-projets. Ces dernières sont soumises au GT afin de les compléter, préciser corriger et/ou fusionner. Le résultat de ce travail est compilé ci-dessous.

A noter que les thématiques du tourisme et de l'emploi seront abordées spécifiquement lors d'autres démarches.

2. Projets estimés urgents

GT ECONOMIE – Fiche-projet (FP) 1

Mise à disposition d'emplacements adaptés pour les commerces ambulants

Description

Ce projet consiste à aménager la nouvelle place communale et un espace public dans les villages de l'entité où existent un intérêt commercial (clientèle) et des besoins spécifiques chez les habitants (par exemple en termes de mobilité) ; et ce de telle sorte que ces endroits disposent de l'infrastructure nécessaire pour accueillir dans de bonnes conditions les commerces ambulants (bornes électriques, point d'eau, parking, équipements sanitaires, bancs, etc.). De manière plus générale, ces infrastructures serviront également lors des différentes manifestations locales.

Lien(s) à faire

Aménagement d'un/de point(s) multiservices dans un/plusieurs villages

Justification

- Maintenir ou réintroduire l'activité commerciale de proximité au sein des différents villages de l'entité, en facilitant le développement d'un secteur adapté aux réalités du monde rural et avec un réel potentiel de développement (le commerce ambulant).
- Sensibiliser aux déplacements lents / Tenter de diminuer le recours à la voiture.
- Recréer du lien social dans les villages (participe au maintien de villages vivants).
- Soutenir et diversifier les activités commerciales et artisanales dans les villages en répondant aux attentes des acteurs, en permettant le déploiement de leurs services et/ou activités.
- Susciter la communication/les lieux de rencontre entre commerçants et producteurs, mais également entre ceux-ci et le public.

Porteur(s)

Commune

Partenaire(s) éventuel(s)

- Commerçants ambulants
- Organismes des manifestations locales (comités et associations villageoises)

Public(s) visé(s)

- Commerçants ambulants
- Habitants (motorisés ou non)

Contribution au DD

- **Environnemental** : de par la proximité des services proposés, réduction des émissions des gaz à effets de serre / promotion des déplacements lents / ...
- **Social** : participation à la (re)création de liens sociaux, favorisant la rencontre et la convivialité villageoise.
- **Economique** : valorisation et dynamisation du secteur commercial.

Autres informations utiles

- Projet potentiellement intéressant pour Sart-Bernard au vu de la configuration du village et de la disponibilité d'un espace aménageable à cet effet (parking près de la salle des « Sports et Loisirs Sartois »).
- Malgré un nombre d'habitants peu élevé, Sorinne-la-Longue pourrait également présenter un intérêt à ce niveau de par son caractère de village de transit (beaucoup de passage).

Création d'une structure fédératrice des entreprises de la commune (espace de rencontre, de communication et d'échange pouvant mener à la mise en place de projets collaboratifs)

Description

Il s'agira de fédérer les acteurs économiques locaux et porteurs de projets (forces vives du territoire d'Assesse) afin qu'ils puissent se rencontrer, se faire connaître, se coordonner, échanger et travailler ensemble. Ensemble, les acteurs économiques locaux pourront imaginer les solutions les plus adaptées à leurs besoins communs dans une perspective de dynamisation générale de l'action locale. Selon la volonté des acteurs concernés, la structure envisagée pourra prendre différentes formes (guilde, club d'entreprises, coopérative, etc.), avec le soutien et l'accompagnement éventuel de la Commune (affectation d'une partie du temps de travail d'un agent communal ?) et/ou d'autres organismes actifs dans le secteur (BEP, etc.).

Toutefois, la poursuite du projet dépendra des résultats d'une ou plusieurs actions à mener préalablement dans le but de connaître l'intérêt des acteurs économiques locaux à y prendre part et à porter une telle structure. Dans un premier temps, une réunion sera donc organisée avec tous les acteurs économiques locaux intéressés. Afin d'essayer de mobiliser le plus grand nombre d'entre eux, cette réunion devra être attractive pour les entrepreneurs de par le contenu et l'horaire proposés (exemple : organisation d'un « Midi de l'entreprise »). Par ailleurs, une enquête pourrait également être réalisée.

Si le projet est confirmé, les acteurs économiques locaux pourront développer diverses initiatives à travers cette structure fédératrice, telles que :

2.1. Réalisation d'un inventaire et élaboration d'un répertoire des acteurs économiques de la commune

Le site Internet de la commune propose déjà un tel répertoire, mais celui-ci sera amélioré et régulièrement mis à jour sur base des données transmises par les acteurs économiques locaux et par le BEP (un répertoire papier n'est pas envisagé car trop vite dépassé). La diffusion de ce répertoire sera la plus large possible. Ce projet prévoit la désignation d'un responsable centralisateur.

2.2. Installation de bornes informatives (localisation des commerces, heures d'ouverture, planning des commerces ambulants, etc.)

Celles-ci seront situées sur le parking de la nouvelle Maison communale ainsi qu'en d'autres endroits stratégiques qu'il convient encore de déterminer. Elles seront claires, uniformes, attractives et esthétiques. Elles pourront également intégrer une application permettant une interaction avec les tablettes et smartphones, favorisant de la sorte la promotion des commerçants.

2.3. Mise en place d'un ou de plusieurs événement(s) périodique(s) permettant aux PME, indépendants, commerçants, artisans et producteurs locaux de se rencontrer et de se faire connaître au public

- organisation d'un événement annuel permettant aux acteurs économiques de se rencontrer (forum, table ronde, souper, afterwork pour les PME, networking, ...) ET
- organisation d'un événement périodique (fréquence à convenir) ayant pour vocation de faire connaître les acteurs économiques et leurs produits au public (foire commerciale, salon des entreprises, route des entreprises, ...), avec l'éventuelle participation également d'autres acteurs (exemple : services communaux) ET/OU
- organisation d'un marché local de qualité (artisans, producteurs, artistes, etc.) en partenariat avec Gesves et Naninne (la commune d'Assesse comptant relativement peu de producteurs) ; porté par les communes concernées, le secteur associatif et les acteurs économiques locaux, le projet vise à profiter d'une festivité locale pour installer un marché local.

2.4. Promotion d'événements existants de type « portes ouvertes » (Journées Découverte Entreprises, Fermes Ouvertes, etc.)

2.5. Création d'une structure de mutualisation des ressources pour les entreprises participantes (secrétariat, marketing, sites web, information et communication, ...)

2.6. Organisation d'initiatives telles que la remise d'un prix à l'entreprise du zoning la plus créatrice d'emplois (ou de produits/de services/ ...) en présence des autres entreprises

2.7. Création d'une coopérative d'investissement pour soutenir et accompagner les entreprises de la commune

Face à la difficulté d'obtenir des financements dans le secteur bancaire, l'objectif est de faire bénéficier les projets des entreprises en quête de fonds de l'expérience et de l'expertise des investisseurs potentiels.

2.8. Mise en relation de l'offre et de la demande d'emploi dans la commune

2.9. Aménagement d'une vitrine des produits locaux dans le hall de la nouvelle Maison communale

Lien(s) à faire

- Création au Bois Robiet d'un espace d'accueil et d'un pôle de services pour petites et moyennes entreprises (PME) en phase de lancement ou d'expansion
- Elaboration d'une charte visant l'embellissement de la ZAE de La Fagne par une meilleure intégration visuelle des bâtiments dans leur environnement

Justification

- Fédérer les acteurs économiques locaux ; Permettre aux acteurs économiques locaux de se connaître et d'échanger dans un souci d'efficacité, pour ensuite fédérer les actions individuelles (valorisation des forces vives du territoire assessois).
- Développer un réseau d'entreprises (indépendants, TPE, PME) et soutenir leur développement.
- Promouvoir les acteurs économiques locaux, leurs produits, leurs services et leurs activités.
- Soutenir le tissu économique local (riche et varié, avec quantité d'acteurs de qualité dans des domaines diversifiés), en les faisant connaître au public.
- Impliquer/ intégrer les acteurs économiques à la vie socio-culturelle et communale.

Porteur(s)

- Acteurs économiques locaux (TPE, PME, indépendants, commerçants, producteurs et/ou artisans installés sur le territoire de la commune)
- Commune

Partenaire(s) éventuel(s)

- Communes voisines
- BEP
- SPW

Public(s) visé(s)

- Acteurs économiques locaux (TPE, PME, indépendants, commerçants, producteurs et/ou artisans installés sur le territoire de la commune)
- Population assessoise
- Touristes (dans une moindre mesure)

Contribution au DD

- Economique : valorisation et dynamisation du secteur économique local et potentielle création d'emploi pour l'engagement d'un coordinateur.
- Environnementale : recentrage local de l'activité économique → réduction des déplacements motorisés.
- Sociale : création de lien social par la mise en relation des acteurs locaux.

Autres informations utiles

Principalement pour raisons budgétaires, le Collège communal a décidé de ne pas prendre part pour le moment à une éventuelle ADL supra-communale avec les communes de Gesves et/ou Ohey. Toutefois, il exprime sa volonté d'aller vers les entreprises et de leur proposer la création d'une structure fédératrice.

3. Projets estimés moyennement urgents

GT ECONOMIE – FP 3

Création au Bois Robiet d'un espace d'accueil et d'un pôle de services pour petites et moyennes entreprises (PME) en phase de lancement ou d'expansion

Description

Le projet vise à répondre aux principaux problèmes rencontrés par les entrepreneurs (investissement et infrastructure nécessaires, gestion financière et des ressources humaines, promotion, etc.) en proposant un accueil intégral de leur entreprise, alliant infrastructure d'accueil, services et logement (cf. ci-dessous).

Une thématique pourra éventuellement être attribuée à l'espace d'accueil, en accord avec le cadre verdoyant du site → exemples:

- l'énergie (entreprises actives dans le secteur et/ou orientées vers l'autonomie énergétique) ;
- les entreprises socialement responsables (secteur en développement et pour lequel il existe une demande importante) / les entreprises appliquant les lignes directrices de la norme ISO 26000 relative à la responsabilité sociétale.

Toutefois, attribuer une thématique particulière risque de fermer la porte à certains porteurs de projets motivés issus de la commune et qui ne seraient pas dans le secteur choisi. La question mérite donc encore réflexion.

Indépendamment du choix d'une éventuelle thématique, il sera important que les constructions réalisées (ateliers ruraux, logements, etc.) soient « basse énergie » et/ou bénéficient de sources d'énergies renouvelables (unité commune de biométhanisation ?).

Concernant le choix du site, le Bois Robiet offre plusieurs avantages...

- il est idéalement situé en termes de voies de communication (N4, E411, ligne SNCB) et de par sa proximité des pôles de Namur, Ciney et Marche ;
- son affectation au Plan de secteur (zone d'habitat à caractère rural) et au Schéma de structure (cf. ci-dessous : Autres informations utiles) permettent la réalisation d'un tel projet, à condition de :
 - o cibler uniquement des activités artisanales et à caractère rural ;
 - o veiller à l'intégration architecturale des bâtiments construits avec le cadre verdoyant propre au site ;
- l'espace disponible est important et permettra l'aménagement de places de parking en suffisance.

... mais présente également deux problèmes à résoudre :

- il n'existe actuellement pas d'accès routier sécurisé au Bois Robiet → l'aménagement d'un rond-point sur la N4 sera nécessaire ;
- le terrain appartient à un propriétaire privé.

Concrètement, le projet consiste donc en la mise en place de différents aménagements et services :

3.1. Aménagement de plusieurs ateliers ruraux

Il s'agit de bâtiments communaux (généralement localisés en zone d'habitat au plan de secteur) loués à prix démocratique à des petites et moyennes entreprises en phase de lancement (afin de leur éviter les investissements lourds de départ, tel que l'achat d'un bâtiment) ou d'expansion/diversification (afin de leur donner le coup de pouce nécessaire pour s'agrandir ou explorer de nouveaux marchés). Ce type de bâtiment doit être suffisamment modulable pour accueillir des entreprises variées.

Deux possibilités sont envisagées :

- un grand bâtiment compartimenté et modulable en fonction des besoins des différents utilisateurs ;
- des ateliers « individuels » modulables.

3.2. Aménagement de logements pour les entrepreneurs installés sur le site

En phase de lancement, une entreprise peut nécessiter un investissement humain et/ou financier important de la part de l'entrepreneur. La mise à disposition de petits appartements/studios à loyers

modérés pour les entrepreneurs installés sur le site facilitera le développement de leur activité en leur permettant de :

- limiter les frais liés au logement et aux déplacements ;
- dégager du temps et de la disponibilité.

3.3. Mise en place d'un pôle de services pour entreprises, avec entre autres :

- un **espace de coworking** (espace de travail partagé destiné à la fois à rompre l'isolement des travailleurs indépendants, à développer un réseau professionnel permettant l'échange d'expériences, et à limiter certains frais de fonctionnement)¹ ;
- un **service d'accompagnement** (couveuse d'entreprise², conseils d'experts, formations, etc.) aux entreprises en phase de lancement ou d'expansion, grâce à des partenariats avec des acteurs spécialisés dans le domaine (ex : Job'In, Azimut, etc.) ;
- la **mutualisation de certaines ressources** entre les entreprises installées sur le site, par exemple en matière de comptabilité, maintenance informatique et/ou promotion et marketing (→ vitrine pour les entreprises participantes).

Lien(s) à faire

Augmentation de la capacité d'accueil de la Zone d'Activités Economiques (ZAE) de la Fagne

Justification

- Développer l'activité économique au sein du zoning et promouvoir son extension ainsi que son accessibilité.
- Répondre à la demande de certains indépendants de l'entité en besoin d'espace pour leur extension.
- Améliorer l'accessibilité du zoning par les (jeunes) indépendants, TPE et PME.
- Soutenir les indépendants et/ou porteurs de projets.

Porteur(s)

- Commune
- BEP
- Secteur privé

Partenaire(s) éventuel(s)

- Union des Classes Moyennes (UCM)
- Job'In
- Azimut
- Entrepreneurs porteurs de projets

Public(s) visé(s)

- Entrepreneurs porteurs de projets

Contribution au DD

Autres informations utiles

- Extrait du Schéma de structure au sujet du Bois Robiet : « Cette zone est affectée à une destination mixte habitat / activités économiques [...]. Les activités économiques directement dépendantes de l'infrastructure autoroutière sont à privilégier. L'importance des flux de biens pourrait être un critère qui pourrait être pris en compte. Les recommandations relatives à la zone d'activité économique y

¹ Attention : le succès du coworking dépend en grande partie du dynamisme de la personne qui va être amenée à faire vivre l'espace.

² La couveuse d'entreprises est un outil qui permet de :

- tester en grandeur réelle, durant 6 à 12 mois, la viabilité d'un projet commercial sans risque social, financier ou juridique ;
- bénéficier d'un statut provisoire qui permet de facturer les services et/ou la vente de produits sous une tutelle juridique ;
- bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de séminaires ;
- disposer d'un appui financier et d'une aide logistique.

sont d'application. La mise en œuvre de cette zone doit impérativement conserver la qualité paysagère de cette partie du territoire et plus particulièrement l'aspect boisé, élément important et caractéristique de l'Ardenne condrusienne. Elle doit également tenir compte de l'accès à cette zone depuis la N4 qui pose des problèmes de sécurité. »

- Force est de constater que le contexte économique au niveau des instances régionales n'est actuellement guère favorable à la création d'une nouvelle ZAE. D'autant qu'un tel projet au Bois Robiet pourrait susciter les oppositions des pôles proches de Namur et de Marche. C'est pourquoi il est préférable à ce stade de ne pas s'orienter vers la création d'une ZAE stricto sensu, mais plutôt vers la création d'un espace d'accueil et d'un pôle de services pour entreprises. Par ailleurs, il n'est pas impossible que certains obstacles d'aujourd'hui puissent disparaître dans les 10 prochaines années (durée du PCDR). Il convient dès lors d'être prêt à saisir une éventuelle opportunité le moment venu...
- Si la thématique de l'énergie est choisie pour l'espace d'accueil, prendre en compte la proximité du parc d'activité Ecolys à Suarlée, axé sur les thématiques du développement durable et de l'éco-construction.

GT ECONOMIE – FP 4

Elaboration d'une charte visant l'embellissement de la ZAE de la Fagne par une meilleure intégration visuelle des bâtiments dans leur environnement

Description

Sous la coordination du BEP (gestionnaire de la ZAE) et en concertation avec les utilisateurs de la ZAE, une charte sera élaborée afin d'encourager les entreprises à penser l'aménagement de leur parcelle et de leur(s) bâtiment(s) aussi en fonction de l'impact visuel qu'ils génèrent. La ZAE de la Fagne étant située sur un tige et visible de loin, il est particulièrement important d'en limiter l'impact paysager grâce à des plantations arborées et des haies (encerclément vert). Cette charte devra également attirer l'attention des entreprises de la ZAE sur la propreté et l'ordre des parcelles, ainsi que l'aménagement des parterres.

Par ailleurs, les entreprises ayant fait l'effort d'aménager leur parcelle de manière exemplaire (et c'est déjà actuellement le cas de certaines d'entre elles) seront mises à l'honneur (remise d'un prix).

Lien(s) à faire

Création d'une structure fédératrice des entreprises de la commune (espace de rencontre, de communication et d'échange pouvant mener à la mise en place de projets collaboratifs)

Justification

- Créer une émulation du village le plus fleuri, en ce y compris la ZAE.
- Concourir à l'intégration paysagère de la ZAE et améliorer le cadre de vie des habitants, des travailleurs et des visiteurs.
- Développer l'activité économique au sein de la ZAE et promouvoir son extension ainsi que son accessibilité.

Porteur(s)

- BEP
- Entreprises de la ZAE

Partenaire(s) éventuel(s)

Commune

Public(s) visé(s)

- Utilisateurs de la ZAE

- Riverains
- Passants

Contribution au DD

Autres informations utiles

- Certains entrepreneurs habitent dans le bâtiment de leur entreprise, au sein de la ZAE.
- La nouvelle signalisation mise en place par le BEP est plus complète, mais trop petite.
- Le BEP est beaucoup plus attentif à la question de l'intégration paysagère lors de l'aménagement des nouvelles ZAE ; mais les anciennes ZAE ne bénéficient pas de cette évolution.

GT ECONOMIE – FP 5

Création d'une halle permettant l'organisation d'activités et d'événements socio-culturels/associatifs et économiques/commerciaux dans l'entité

A COMPLETER PAR LE GT SOCIO-CULTUREL

Description

Le projet consiste en l'aménagement d'une halle couverte à usages variés :

- à des fins socio-culturelles/associatives (concerts, pièces de théâtres, etc.) ;
- à des fins économiques et commerciales (marché couvert de produits locaux, événements/activités organisées par les commerçants, la fédération des entreprises et/ou les entreprises de l'espace d'accueil du Bois Robiet, etc.).

L'infrastructure (maximum 500m²) sera être modulable et multifonctionnelle, afin d'être largement utilisée. Sa configuration exacte reste à définir. Plusieurs pistes sont envisagées :

- l'aménagement d'un bâtiment existant (ex : église désacralisée) ;
- la construction d'un bâtiment fermé ;
- la construction d'une infrastructure couverte, mais ouverte sur les côtés, équipée de gradins et d'un toit éventuellement amovible (espèce de place de village couverte).

La halle sera située idéalement dans un des villages de l'entité. Les abords de la nouvelle Maison communale ont été évoqués.

Lien(s) à faire

- Aménagement d'un/de point(s) multiservices dans un/plusieurs villages
- Création au Bois Robiet d'un espace d'accueil et d'un pôle de services pour petites et moyennes entreprises (PME) en phase de lancement ou d'expansion
- Création d'une structure fédératrice des entreprises de la commune (espace de rencontre, de communication et d'échange pouvant mener à la mise en place de projets collaboratifs)

Justification

- Pallier au manque de petits commerces locaux.
- Soutenir et diversifier les activités commerciales et artisanales dans les villages.
- Permettre le développement de la cohésion sociale au sein de la commune.
- Développer les relations intergénérationnelles par la fréquentation d'un endroit commun.
- Développer une mixité sociale par la création d'un espace ouvert à tous les Assessois.

Porteur(s)

Commune

Partenaire(s) éventuel(s)

- Acteurs socio-culturels
- Associations locales
- Acteurs économiques locaux

Public(s) visé(s)

- Population assessoise (et plus particulièrement les personnes à revenus plus modestes, les personnes âgées, les jeunes, les enfants et leurs parents)
- Acteurs socio-culturels
- Associations locales
- Acteurs économiques locaux
- Touristes (dans une moindre mesure)

Contribution au DD

GT ECONOMIE – FP 6

Réaffectation de bâtiments anciens pour des projets à vocation économique et/ou sociale

A COMPLETER PAR LE GT SOCIO-CULTUREL ET/OU CADRE DE VIE

Description

Le projet fera nécessairement l'objet d'un inventaire précis des bâtiments pouvant être réaffectés (églises, anciennes maisons communales, gare de Courrière, gare d'Assesse, ...).

Différents types de réaffectation pourraient être envisagés :

- espace pour petites entreprises en phase de lancement (exemple : bureaux pour start-ups);
- regroupement au sein d'un même bâtiment de plusieurs professions libérales (avec mutualisation de la salle d'attente et de l'accueil) ;
- mise en place d'un centre médical (médecins généralistes + spécialistes un ou plusieurs jours par semaine), avec mutualisation de la salle d'attente et de l'accueil ;
- aménagement de logements à loyers modérés pour jeunes couples ou familles monoparentales (bail déterminé de 3 à 6 ans maximum et loyer déterminé en fonction des revenus) ;
- mise en place d'une crèche, d'un espace pour gardiennes ONE ou d'une halte-garderie (activité créatrice d'emplois – avec possibilité de faire appel à des art. 60 pour certains postes – et apportant une réponse au manque de places d'accueil).

Lien(s) à faire

- Aménagement d'un/de point(s) multiservices dans un/plusieurs villages
- Création au Bois Robiet d'un espace d'accueil et d'un pôle de services pour petites et moyennes entreprises (PME) en phase de lancement ou d'expansion

Justification

- Soutenir et diversifier les activités commerciales et artisanales dans les villages.
- Soutenir les indépendants et/ou porteurs de projets et permettre de garder le village vivant, en intégrant des critères de qualité à la démarche (environnemental, social,...).

Porteur(s)

- Commune
- Secteur privé

Partenaire(s) éventuel(s)

- Acteurs économiques

Public(s) visé(s)

- Porteurs de projets
- Habitants

Contribution au DD

Autres informations utiles

Concernant le bâtiment de la future ancienne Maison communale, la solution privilégiée pour le moment par le Collège est la vente ; et ce principalement pour des raisons financières (réduction des charges + renflouement des caisses de la Commune). A condition de tenir compte du calendrier (déménagement prévu à l'automne), la CLDR pourrait, si elle le souhaite, remettre un avis quant à d'éventuelles recommandations pour l'affectation future du bâtiment.

GT ECONOMIE – FP 7

Augmentation de la capacité d'accueil de la Zone d'Activités Economiques (ZAE) de la Fagne

Description

Les freins à l'extension de la ZAE de la Fagne étant ce qu'ils sont (cf. ci-dessous : Autres informations utiles), différentes pistes sont envisagées :

7.1. Extension de la ZAE de la Fagne

Même si le contexte actuel n'y semble pas favorable, la situation peut évoluer dans les prochaines années. Il convient dès lors d'être prêt à saisir une éventuelle opportunité le moment venu.

Le cas échéant, l'extension de la ZAE devra idéalement se faire vers Florée (le long de la N4 ou en profondeur) et selon une thématique à définir. La priorité devra par ailleurs être donnée à des parcelles de petite superficie (entre 15 et 30 ares), adaptées aux besoins des TPE et PME. Ces parcelles seront disponibles à l'achat ou à la location (loyer modéré pouvant croître dans le temps en fonction des résultats de l'entreprise).

7.2. Réaménagement de l'espace existant au sein de la ZAE de la Fagne

En attendant d'obtenir une extension de la ZAE, l'espace disponible actuellement sera réaménagé/ réorganisé de façon à être utilisé de manière optimale et à permettre l'accueil de nouvelles entreprises (le but étant de maximiser le nombre d'emploi à l'hectare).

7.3. Coordination entre la ZAE de la Fagne et l'espace d'accueil du Bois Robiet

L'espace d'accueil au Bois Robiet pourrait à terme constituer pour les entreprises une sorte de rampe de lancement vers la ZAE de la Fagne.

Lien à faire

Création au Bois Robiet d'un espace d'accueil et d'un pôle de services pour petites et moyennes entreprises (PME) en phase de lancement ou d'expansion

Justification

Développer l'activité économique au sein du zoning et promouvoir son extension ainsi que son accessibilité.

Porteur(s)

BEP

Partenaire(s) éventuel(s)

- Commune
- Entreprises de la ZAE ?

Public(s) visé(s)

Occupants actuels et potentiels de la ZAE

Contribution au DD

Autres informations utiles

- Extrait du Schéma de structure : « La zone d'activités économiques de la Fagne constitue un pôle de développement important à l'échelle supra-local. Complémentairement à la préservation de la fonction indépendante et/ou artisanale dans les villages, l'extension de la ZAE dite « la Fagne » constitue un besoin pour la commune d'Assesse et les communes directement périphériques. Le schéma de structure souhaite le renforcement de ce pôle via une extension du périmètre actuel moyennant une modification du plan de secteur via un plan communal d'aménagement révisionnel».
- La ZAE de la Fagne couvre une superficie d'environ 50 ha, rassemble une quarantaine d'entreprises et est actuellement complète. Différentes possibilités ont été envisagées pour son extension :
 - o La société Polyone détient encore 7 hectares repris en zone industrielle par le plan de secteur (terrain situé de l'autre côté du chemin de fer). Le Bureau Économique de la Province (BEP) estime cependant qu'il est peu envisageable d'exploiter ce terrain, qui est difficile d'accès (pont du chemin de fer trop bas pour les camions), pentu et humide.
 - o Extension le long de la N4 vers Florée (zone agricole) : la Région wallonne s'y oppose, car elle privilégie l'extension des zonings « en profondeur », c'est-à-dire perpendiculairement à la N4.
 - o Extension en profondeur du côté de Florée vers le bois (zone agricole) : la Région wallonne a également refusé, car la ZAE de la Fagne n'est pas prioritaire en vue d'une extension (d'autres zonings à remplir).

Bien que des discussions soient toujours en cours avec le BEP, les perspectives semblent donc assez fermées pour le moment. Mais elles peuvent évoluer dans les années qui viennent.

4. Projet estimé peu urgent

GT ECONOMIE – FP 8

Aménagement d'un/de point(s) multiservices dans un/plusieurs villages

A COMPLETER PAR LE GT SOCIO-CULTUREL

Description

Le projet envisage l'aménagement de locaux au sein d'un ou plusieurs villages pour accueillir divers services décentralisés en fonction des besoins spécifiques de la population (notamment en termes d'heures d'ouverture → soirée). Ces services peuvent être :

- d'ordre économique/commercial (exemples : alimentation/vente de produits locaux, bourse d'échange de produits/services, pôle logistique de livraison de produits commandés, point poste, information touristique, etc.) ;
- d'ordre administratif (exemple : services communaux) ;
- d'ordre socio-culturel (exemple : dépôt de livres pour la bibliothèque).

Concernant le volet économique du projet, certains éléments devront être pris en compte :

- la viabilité du service au regard des besoins de la population de chaque village, des habitudes en termes de mobilité, de la situation géographique, etc. (évaluer le marché potentiel grâce à une étude préalable) ;
- la complémentarité avec les biens et services offerts par les commerces de proximité existants dans les villages.

A titre d'exemple, un tel projet n'a pas beaucoup de sens dans le village d'Assesse, où on trouve déjà de nombreux services à proximité.

Ce projet présentant des similitudes avec des projets de maisons de village ou de maisons multiservices (cf. ci-dessous : « Autres informations utiles »), il sera à analyser/préciser en fonction de l'éventuelle émergence de tels projets dans le cadre d'autres GT (défi Socio-culturel).

Lien(s) à faire

- Mise à disposition d'emplacements adaptés pour les commerces ambulants
- Eventuels projets de maisons de village ou de maisons multiservices
- Eventuels projets de mobilité

Justification

- Soutenir et diversifier les activités commerciales et artisanales dans les villages.
- Permettre le développement de la cohésion sociale au sein de la commune.
- Développer les relations intergénérationnelles par la fréquentation d'un endroit commun.
- Développer une mixité sociale par la création d'un espace ouvert à tous les Assessois.

Porteur(s)

- Commune
- Associations/comités de village

Partenaire(s) éventuel(s)

- Acteurs économiques
- Acteurs socio-culturels
- Habitants

Public(s) visé(s)

Population assessoise (et plus particulièrement les personnes à revenus plus modestes, les personnes âgées, les jeunes, les enfants et leurs parents)

Contribution au DD

Autres informations utiles

- La bibliothèque a déjà une certaine expérience (avec des résultats positifs) en termes de décentralisation de certaines activités dans les villages.
- Par ailleurs, d'autres initiatives peuvent être envisagées pour répondre aux besoins de la population des différents villages :
 - o des services ambulants (bus ou autre) ;
 - o l'amélioration de la mobilité entre les villages et vers l'extérieur de la commune (afin de permettre aux personnes d'accéder aux services là où ils sont disponibles).
- Ce projet présente des similitudes avec des projets de :
 - o maisons de village : infrastructure communale, polyvalente, destinée à abriter des activités associatives, sociales ou festives, initiées par les habitants.
 - o maison multiservices : concept plus récent, insistant davantage sur la nécessité de retrouver des services (publics ou privés) de proximité au cœur des villages. C'est un espace dans lequel sont mis à la disposition de la population locale un ensemble de services apportant une réponse à des besoins identifiés, en vue d'accroître leur accessibilité. La maison multiservices est donc construite en fonction des spécificités locales sur base: des besoins et attentes du public, des services locaux existants à rendre plus accessibles, des services à créer pour répondre aux besoins et attentes.

5. Divers

Bien que la thématique du tourisme ne soit pas directement abordée dans ce GT, un participant (Bruno De Grunne – actif professionnellement dans le domaine du développement de structures et d'activités ludiques et éducatives dans les arbres) attire l'attention sur le potentiel du Bois didactique de Courrière au niveau touristique ; et ce de par son excellente localisation et sa richesse arboricole. Il serait par exemple possible d'y créer un parc d'aventure avec une dimension pédagogique et didactique, en relation avec la nature (ex : arboretum). Les techniques actuelles permettent notamment de mettre en place des activités en hauteur dans les arbres, grâce à l'aménagement de structures ne laissant aucune trace (réversible) sur la flore. De premier abord, grâce à son grand pouvoir d'attraction, un tel projet pourrait selon lui être auto-finançable et rentable après 4 ans (grâce aux entrées payantes). Il serait toutefois important de veiller à ne pas dénaturer le bois du fait d'une quantité massive de visiteurs.

L'idée sera réinjectée lors d'autres démarches de consultation en relation avec la thématique touristique.

6. Les suites

Le fruit du travail du GT Economie sera transmis à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), dont le rôle sera de :

- vérifier la cohérence des propositions des différents GT avec la stratégie de développement ;
- envisager la faisabilité technique et financière des projets esquissés par les GT ;
- compléter, préciser, amender ces projets si nécessaire ;
- prioriser les projets.

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à :

- consulter le site internet de la Commune (www.assesse.be) et la page Facebook de l'ODR (www.facebook.com/assesse.odr)
- contacter la FRW : Geoffrey LIGOT - g.ligot@frw.be - 083/67 02 60



Merci pour votre participation !